



Toulon le 26/04/202

Le bureau exécutif
de
la Société Française de Chirurgie de la Main
aux

Membres de la SFCM

Objet : Recommandations SFCM pour la reprise des activités chirurgicales en chirurgie de la main

Chers Collègues, Chers Amis,

Après le déconfinement annoncé pour le 11 mai, et tant que la situation sanitaire impose la poursuite du plan blanc, en accord avec les recommandations de la Direction Générale de la Santé et de la SOFCOT et en suivant les préconisations sanitaires de l'ARS Covid-19 pour les patients, le bureau exécutif de la SFCM préconise une prise en charge chirurgicale dans les conditions suivantes :

Ne pourront être opérés que les patients présentant :

- Une plaie de la main et du poignet entraînant une perte de substance cutanée et/ou sur le trajet d'un élément « noble » (artère, nerf, tendon)
- Une fracture et/ou luxation de la main et du poignet nécessitant une réduction chirurgicale
- Une rupture ligamentaire et/ou tendineuse sous cutanées de la main et du poignet
- Une infection, brûlure ou injection sous pression de la main et du poignet
- Une compression nerveuse entraînant un trouble fonctionnel, et rebelles au traitement classique et source de séquelles sensitivo-motrices si non levée.
- Une compression tendineuse entraînant un trouble fonctionnel, et rebelle au traitement classique et source de séquelles.
- Une ou plusieurs formations tumorales tissulaires cutanées, sous-cutanée, nerveuses osseuses et/ou vasculaires nécessitant un examen anatomopathologique
- Une pseudarthrose et/ou cal vicieux entraînant un trouble fonctionnel et/ou un risque d'arthrose.
- Une pathologie congénitale au risque évolutif péjoratif à l'âge adulte.

Ces indications doivent également privilégier l'ALR et l'ambulatoire pour éviter des séjours trop longs du patient et un risque direct de contamination laryngo-trachéale lors de l'intubation. Les circuits Covid + et Covid - lorsqu'ils existent doivent être formellement respectés. Les indications seront comme classiquement discutées au cas par cas avec les anesthésistes.

En vous remerciant par avance d'appliquer ces consignes et d'alléger vos programmes pour tenir compte des perturbations actuelles des chaînes logistiques le bureau exécutif souhaite à tous un très bon « déconfinement ».

Pr. Levadoux Michel
Secrétaire Général de la SFCM

PRESIDENT

Christian Fontaine
Christian.fontaine@univ-lille.fr

1^{er} VICE-PRESIDENT

Stéphane Guero
Sguero2@gmail.com

2^{ème} VICE-PRÉSIDENT

Bruno Lussiez
blussiez@wanadoo.fr

ANCIEN PRESIDENT

Philippe Liverneaux
philippe.liverneaux@chru-strasbourg.fr

SECRETAIRE GENERAL

Michel Levadoux
mlevadoux6@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Jean Michel Cognet
jmrc@free.fr

TRESORIER

Pierre Mouton
pmouton333@orange.fr

REPRÉSENTANT À L'IFSSH

Géro Meyer Zu Reckendorf
gero.meyer@orange.fr

REPRESENTANT A LA FESSH

Christophe Rizzo
c.rizzo@cliniqueduparclyon.com

MEMBRES CONSULTANTS

Stéphane Barbary
Stephane.barbary@mac.com

Gilles Cohen
docteurgillescohen@gmail.com

Alain Graftiaux
Graftiaux.alain@neuf.fr

PRESIDENT DE LA FESUM

Isabelle Auquit Auckbur
Isabelle.auquit-auckbur@chu-rouen.fr

PRESIDENT DU COLLEGE

Michel Rongières
rongieres.m@chu-toulouse.fr

PRESIDENT DU SYNDICAT

Frédéric Teboul
f_teboul@hotmail.com

SECRETAIRE

Juliette Chort
secretariat.gem@live.fr
06 38 95 58 32

www.sfcm.fr

SIRET : 330 001 751 000 16 – APE : 9499Z